

# Place à la relève Montréalaise!



**Plate-forme de demandes du Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) dans le cadre des élections provinciales 2012**

Montréal est le milieu de vie de 575 000 jeunes<sup>1</sup>, qu'ils soient étudiants ou travailleurs, qu'ils viennent des régions ou des quatre coins du globe, ils contribuent à leur manière au développement de la ville et de la région.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) se préoccupe des enjeux qui touchent les jeunes. Actif depuis plus de 10 ans à travers de nombreux projets par et pour les jeunes, le FJÎM a également multiplié les occasions de faire entendre la voix des jeunes sur la vision qu'ils ont de leur ville, leur région et de la société auxquelles ils aspirent.

C'est pourquoi, dans le cadre des élections provinciales de 2012, les jeunes représentants élus du FJÎM souhaitent interpeller les candidates et candidats afin qu'ils prennent des engagements face à la jeunesse québécoise et montréalaise.

### **La relève**

À notre avis, l'enjeu de la relève doit se retrouver au centre de la campagne. Que l'on parle de la relève artistique, citoyenne, entrepreneuriale ou de la relève en emploi, il est important de lui faire confiance, de lui donner les moyens de s'accomplir et de contribuer au développement de la société québécoise et, plus particulièrement, de la région montréalaise.

Le FJÎM est persuadé que, dans le contexte actuel, marqué par une effervescence sans pareil, il est opportun de porter une réflexion sur la société que nous voulons et d'accorder une attention particulière aux enjeux de l'éducation et de la participation citoyenne des jeunes.

### **Notre région**

De plus, les jeunes représentants élus du FJÎM souhaitent mettre de l'avant leur région, une région riche de sa diversité, de son dynamisme artistique et culturel, de ses savoirs et ses institutions d'enseignement, de sa capacité d'innover, de sa population d'ici et d'ailleurs. Une région qui comporte aussi son lot de défis, que l'on parle des enjeux sociaux comme la lutte à la pauvreté et à l'homophobie, la sécurité alimentaire, le décrochage scolaire ou encore la protection de l'environnement.

Nous interpellons le prochain gouvernement pour qu'il contribue à créer un milieu de vie sain et dynamique, à l'image des citoyennes et citoyens de la région montréalaise, en plus d'y soutenir sa relève.

---

<sup>1</sup> Ce chiffre s'applique aux jeunes de 15 à 34 ans. Fondation du Grand Montréal, Signes vitaux du Grand Montréal : <http://www.signesvitauxmontreal.ca/fr/gens/contexte-demographique/>

## **Le FJÎM en action**

De son côté, le FJÎM est très actif par rapport aux enjeux qu'il a choisis de mettre de l'avant dans le cadre de ce scrutin. En ce qui concerne la participation citoyenne, le FJÎM multiplie les démarches auprès des instances concernées pour augmenter la place des jeunes dans les conseils d'administration, un siège jeune a d'ailleurs été créé à la Société de transport de Montréal à la suite de nos démarches.

En période électorale, le Forum jeunesse met en branle de nombreuses actions pour favoriser le vote des jeunes, dont une vaste campagne de sensibilisation en partenariat avec le Directeur général des élections et les forums jeunesse du Québec et le projet Électeurs en herbe qui vise à stimuler l'intérêt des jeunes du secondaire envers la politique.

Sur le plan de la persévérance scolaire, le FJÎM a mis en place un projet pour soutenir les jeunes raccrocheurs et favoriser la conciliation travail-études. Il est également membre du Réseau réussite Montréal qui rassemble plus de 30 partenaires qui agissent pour favoriser la persévérance scolaire.

Enfin, le FJÎM s'exprime fréquemment sur les enjeux régionaux, dont ceux de l'aménagement du territoire, notamment lors de la consultation publique sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

Dans sa plate-forme, le FJÎM présente des propositions concrètes afin que les partis s'engagent envers ces enjeux. Nous espérons qu'elles sauront vous inspirer.

## **POUR UNE RELÈVE ENGAGÉE**

De nombreux jeunes se sont exprimés sur la scène publique ces derniers mois, quelles que soient leurs positions sur la hausse des frais de scolarité, le projet de Loi 78 ou encore le rôle du gouvernement, ces jeunes ont fait éclater le discours ambiant selon lequel ils ne sont pas engagés, ils ne prennent pas la parole, ils ne s'intéressent pas à la politique et aux enjeux de société.

Pour le FJÎM, il est clair que bien avant ce contexte social particulier, de nombreux jeunes assumaient à leur manière leur rôle de relève citoyenne. Ils le font souvent en dehors des réseaux et des moyens classiques, que ce soit en s'exprimant sur les réseaux sociaux, en défendant une cause ou en posant des gestes citoyens. Le gouvernement doit faire de plus en plus de place aux jeunes et leur offrir des outils afin que leurs idées soient entendues et qu'elles aient un impact sur les décisions.

## Vote des jeunes

Le phénomène est connu, le vote des jeunes est en déclin, de même que celui de l'ensemble de la population, et ce, pour tous les paliers de gouvernement. Sur la scène provinciale, cette tendance s'est accentuée lors des quatre derniers scrutins, avec un taux de participation allant de 65 % en 1998 à 36 % en 2008, dans le cas des 18 à 24 ans. Pour les 25 à 34 ans, le taux de vote est passé de 71 % en 1998 à 42 % en 2008.<sup>2</sup>

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la faible participation électorale des jeunes, dont la méconnaissance des enjeux, des modalités de vote, un désintérêt envers la politique, ou encore, un manque de confiance envers les institutions. Peu importe les raisons du déclin du taux de vote, cela nous indique que des efforts particuliers doivent être déployés pour stimuler la participation politique de l'ensemble de la population, et plus particulièrement des jeunes.

Il s'agit là d'un défi collectif qui nécessite l'intervention concertée des organismes jeunesse, des institutions politiques, des partis politiques, des élus et des institutions d'enseignement.

### DEMANDES

- *Aménager des bureaux de vote dans les cégeps et les universités*
- *Intégrer au programme scolaire des cours obligatoires en éducation citoyenne au niveau primaire et secondaire et favoriser l'engagement citoyen des jeunes.*

## Lieux décisionnels

La participation des jeunes peut prendre différentes formes. Selon le FJÎM, il est primordial qu'ils participent à la prise de décision, notamment en siégeant sur des conseils d'administration. Actuellement, la moyenne d'âge dans les conseils d'administration est élevée. L'étude du Conseil du statut de la femme et de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec le confirme. À titre d'exemple, les jeunes de 18 à 35 ans représentent 3,4 % des membres des CA des Agences de santé et de services sociaux et 7,7 % des administrateurs dans les Centres de santé et de services sociaux du Québec. Sur le plan politique, du chemin reste à parcourir, les jeunes représentent 4,8 % des élus à l'Assemblée nationale.<sup>3</sup>

<sup>2</sup> François Gélinau, Ronan Teyssier, Le déclin de la participation électorale au Québec 1995-2008, août 2012 : [http://www.fss.ulaval.ca/CMS\\_Recherche/upload/chaire\\_democratie/fichiers/cahier6\\_complet.pdf](http://www.fss.ulaval.ca/CMS_Recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/cahier6_complet.pdf)

<sup>3</sup> Conseil du statut de la femme, Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec, Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs, février 2012 : <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-37-1604.pdf>

Il est urgent de faire une place aux jeunes dans ces instances afin d'assurer une relève et de diversifier les points de vue.

#### DEMANDE

- *Faciliter la participation des jeunes dans les instances consultatives et décisionnelles du gouvernement du Québec en créant, par exemple, des sièges réservés au sein des conseils d'administration des sociétés d'État et des organismes parapublics.*

## Loi 12

L'adoption de la loi 12 par le gouvernement du Québec préoccupe le FJÎM. Comme l'a démontré la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec (CDPDJ), cette loi porte atteinte aux libertés fondamentales, telles que définies par la Charte canadienne des droits et libertés.<sup>4</sup> Actuellement, le droit de manifester est limité pour l'ensemble de la population.

En tant qu'organisme jeunesse qui encourage la participation citoyenne, le FJÎM favorise une conception de la vie démocratique qui permet une large participation de la population à la vie sociale et politique, que ce soit par des implications militantes ou encore en partageant leurs préoccupations avec leurs élus.

Nous croyons que cette loi ne met pas de l'avant notre vision de la démocratie où tous peuvent s'exprimer et se mobiliser pour une cause commune. De plus, le FJÎM déplore les limites qu'impose la Loi 12 aux associations étudiantes. À notre avis, ce mouvement représente un lieu d'apprentissage important pour les jeunes en regard de la vie associative et de la démocratie.

De plus, le FJÎM se préoccupe de l'article 31 qui prévoit que des amendes pouvant aller jusqu'à 35 000 \$ pour un représentant d'une association étudiante s'appliquent également aux personnes mineures, et ce, malgré le fait que le code de procédure pénale prévoit des amendes maximales de 100 \$ pour les moins de 18 ans.

Pour les jeunes représentants élus du FJÎM, il est clair que cette loi, si elle est entièrement appliquée, aura des retombées négatives à long terme pour les jeunes du Québec. Nous sommes préoccupés par l'impact qu'elle a sur la judiciarisation des jeunes et sur leur confiance envers nos institutions. Nous avons pu également constater au cours des derniers mois que les jeunes sont peu informés sur le cadre législatif québécois, de même que sur leurs droits et devoirs.

---

<sup>4</sup> Commentaires de la CDPDJ sur la Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent (L.Q. 2012, chapitre 12).

## DEMANDES

- *Abroger la Loi 12.*
- *Augmenter le niveau de connaissance des citoyennes et citoyens sur les Chartes des droits et libertés du Canada et du Québec, sur le fonctionnement de notre système juridique et les modalités d'interaction entre la population et les forces de l'ordre.*

## POUR UNE RELÈVE ÉDUQUÉE

Pour les jeunes représentants élus du FJÎM, des engagements doivent également être pris pour assurer une relève éduquée et lui offrir les moyens et les ressources pour qu'elle développe son plein potentiel. Pour y arriver, une réflexion collective sur le système d'éducation doit être mise en branle. Sur le plan de la persévérance scolaire, cet exercice a déjà pris forme et est passé en mode action avec la mise en place des concertations régionales.

Le décrochage scolaire demeure tout de même un défi majeur. En 2008-2009, le taux de décrochage était de 20,5 % pour l'ensemble du Québec. À Montréal, c'est 24,6 % des jeunes du secondaire qui quittent l'école sans diplôme<sup>5</sup>. Mais la mobilisation des acteurs du milieu scolaire et de la communauté prend son essor et le gouvernement doit poursuivre et augmenter sa contribution pour que les jeunes s'accrochent ou raccrochent au sein d'un système qui leur convient et qui encourage la persévérance scolaire.

Les acteurs de l'éducation reconnaissent également le manque de ressources spécialisées dans les écoles et les organismes communautaires pour l'ensemble des élèves, et particulièrement, pour ceux qui sont à risque de décrocher. Que l'on parle de travailleurs sociaux ou d'éducateurs spécialisés, leur présence peut faire la différence.

Plus largement, il est important de se questionner sur le système d'éducation actuel, est-il adapté à la réalité des jeunes? Est-il accessible à tous et à toutes? Avec les événements du « Printemps érable », l'éducation figure parmi les enjeux centraux de l'élection. Il est urgent de mener une réflexion collective sur l'enseignement postsecondaire et sur la façon dont il s'inscrit dans l'ensemble du système éducatif.

---

<sup>5</sup> Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Le décrochage scolaire chez les jeunes du secondaire du réseau public à Montréal, janvier 2012.

## DEMANDES

- *Poursuivre le soutien aux instances de concertations régionales sur la persévérance scolaire, dont un appui au Réseau réussite Montréal dans le cas de la région montréalaise.*
- *Financer la mise en place de ressources spécialisées dans les écoles primaires, secondaires et dans les centres de formation aux adultes*
- *Mettre en place rapidement des états généraux sur l'éducation postsecondaire, et dans une optique de continuum, sur l'ensemble des niveaux scolaires.*

## POUR UNE RÉGION DYNAMIQUE ET VERTE

Le Forum jeunesse s'est prononcé récemment sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal. Nos principales demandes allaient dans le sens de la densification du territoire et du développement, en priorité, du transport collectif et du transport actif.

Le FJÎM souhaite que le prochain gouvernement donne les moyens à la région de réaliser les objectifs de ce plan, une démarche sans pareil qui s'est conclue par une entente entre les 82 municipalités de la région montréalaise.

À propos de la mobilité, les jeunes sont de grands utilisateurs du transport en commun, ils sont préoccupés par l'amélioration des services, le développement du réseau et son accessibilité, de même que par la diversité et la pérennité des sources de financement. 57 % des jeunes Montréalaises et Montréalais de 12 à 30 ans utilisent, entre autres moyens, les transports collectifs et actifs. Il faut accélérer le développement de systèmes de transport performants en matière de mobilité durable, afin de réduire la circulation automobile et ses conséquences néfastes sur notre environnement.

## DEMANDES

- *Accorder les ressources financières suffisantes pour la réalisation des objectifs du Plan d'aménagement et de développement de Montréal, en priorité ceux qui touchent la densification du territoire et le développement du transport en commun et du transport actif.*
- *Répartir plus équitablement entre le réseau autoroutier et le transport en commun, les ressources du Fonds des infrastructures routières et de transport en commun (FORT) afin d'en attribuer une plus grande part au transport collectif.*

## **PLACE AU FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

Enfin, les jeunes représentent des acteurs centraux de notre société, ils sont la relève dans tous les secteurs. À cet effet, des ressources doivent être investies pour les soutenir. Plus précisément, les jeunes représentants élus demandent que la Stratégie d'action jeunesse, qui prend fin en 2014, soit reconduite et que le soutien financier réservé aux forums jeunesse du Québec leur donne les moyens de réaliser leur mandat avec succès, tant au niveau des frais de fonctionnement que du Fonds régional d'investissement jeunesse.

Il s'agit là des demandes que nous jugeons prioritaires dans le cadre des élections provinciales 2012, nous sommes disposés à discuter également d'autres enjeux qui concernent la jeunesse montréalaise.

Nous espérons que nos préoccupations et nos demandes sauront guider vos actions futures.

Pour adresser vos réponses aux jeunes représentants élus du FJÎM ou pour toutes demandes d'information, veuillez contacter Marie-Hélène Croteau, Responsable gestion et partenariat au FJÎM, à [mcroteau@credemontreal.qc.ca](mailto:mcroteau@credemontreal.qc.ca) ou au (514) 842-2400 #2105



Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) est un organisme de concertation de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal) qui a pour mission de représenter les organisations jeunesse de la région. Son Conseil des jeunes représentants élus est composé de 25 jeunes qui proviennent des milieux étudiant, socioéconomique, sociocommunautaire, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs. Il coordonne des projets, défend les intérêts et porte la voix des jeunes âgés de 12 à 30 ans. Le FJÎM inscrit son action politique dans un cadre non partisan.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



[/forumjeunessedeliledemontreal](#)



[#\\_fjim\\_](#)



[ForumJeunesseMTL](#)



**Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM)**  
1550, rue Metcalfe, bureau 810  
Montréal, Québec, H/A 1X6  
514 842-2400 poste 2105  
info@fjim.org - www.fjim.org